

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE L'ESCARENE Séance du lundi 24 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi vingt-quatre novembre, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué le jeudi treize novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni au siège de la mairie de L'Escarène, sous la présidence du docteur Pierre Donadey, maire.

**Etaient présents :** DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, SIMON Raphael,

**Absents représentés :** ARIS Georges représenté par SABLAYROLLES Rolande, SALTON Gérard représenté par DUQUESNE Céline, ZIZZO François représenté par DONADEY Pierre, CHIBANI Franck représenté par BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, ANTHOINE SAVARY Kathia représentée par SOUMATI Marie-Christine, BRACCO Patrice représenté par ROMERO Muriel, DORDE Maeva représentée par VALLAURI Jean-Claude, VRIGNON Bertrand représenté par DUPONT Martine

**Absents excusés :** DOTTAIN Laurence, LACOUT Philippe

**Absent :** BEUGNIET Pierre

Madame Rolande Sablayrolles a été nommée secrétaire de séance

### **Délibération n°:** 25 11 02

#### **Objet :**

**Décision modificative n°1 budget annexe eau assainissement M49**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour le budget annexe eau assainissement M49 de la commune en section d'investissement, en dépenses et en recettes. Il est nécessaire d'effectuer des opérations dites d'ordre patrimoniales menées sous mandat par le SIVOM de Levens Contes, L'Escarène et Nice (SILCEN).

Ces opérations permettent de mettre à jour l'actif et le passif bilantiels du budget annexe.

Elles consistent à prendre en compte les subventions de l'Agence de l'Eau, de l'Etat, et du Département reçues par le SILCEN ou des avances faites au SILCEN concernant :

- le schéma directeur d'eau potable pour un montant de 23 027,74 €
- le schéma directeur d'assainissement pour un montant de 19 085,64 €
- la construction du réseau d'assainissement du quartier Montagnac phase 1 pour un montant de 59 890,83 € (subvention du département) et de 66 504,66 € (subvention de l'Etat)
- la construction du réseau d'assainissement du quartier Montagnac phase 2 pour un montant de 40 955,25 € (subvention Etat).

Transmis à la Préfecture le : Date visa  
Affiché le : 02/12/25

AR Prefecture

006-210600573-20251124-251102B-DE  
Reçu le 01/12/2025  
Publié le 01/12/2025

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

Ouï l'exposé du maire, après en avoir délibéré

-Adopte la décision modificative du budget annexe eau et assainissement, en section d'investissement, en dépenses et en recettes tel que présenté ci-dessous

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montants des crédits ouverts après DM
<b>Dépenses</b>					
Chapitre 041	203	Opérations d'ordre patrimoniales	0 €	42 113,38 €	42 113,38 €
Chapitre 041	2315	opérations d'ordre patrimoniales	0 €	167 350,74 €	167 350,74 €
<b>Total dépenses</b>				<b>209 464,12 €</b>	
<b>Recettes</b>					
Chapitre 041	1318	opérations d'ordre patrimoniales	0 €	102 004,21 €	102 004,21 €
Chapitre 041	238	opérations d'ordre patrimoniales	0 €	107 459,91 €	107 459,91 €
<b>Total recettes</b>				<b>209 464,12 €</b>	

- Autorise monsieur le maire à effectuer toutes les démarches et signer tous documents afférents

Nombre de conseillers en exercice : 22

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 19

**Pour :** DONADEY Pierre, BARRIOS-BRETON Marie-Thérèse, VALLAURI Jean-Claude, DUQUESNE Céline, SABLAYROLLES Rolande, NITART France, ROMERO Muriel, LUPOTTO Gérard, DUPONT Martine, SOUMATI Marie-Christine, SiMON Raphael, ARIS Georges, SALTON Gérard, ZIZZO, CHIBANI Franck, ANTHOINE SAVARY Kathia, BRACCO Patrice, DORDE Maeva, VRIGNON Bertrand

**Contre : /**  
**Abstentions:/**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

AR Prefecture

006-210600573-20251124-251302B-DE  
p.2  
Reçu le 01/12/2025  
Publié le 01/12/2025

Transmis à la Préfecture le : Date visa  
Affiché le : 06/12/2025

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE  
Rolande SABLAYROLLES



LE MAIRE  
Docteur Pierre DONADEY



Transmis à la Préfecture le : Date visa  
Affiché le : 02/12/25

AR Prefecture

006-210600573-20251124-251102B-DE  
Reçu le 01/12/2025 p. 3  
Publié le 01/12/2025

